

États financiers de

OXFAM-QUÉBEC

pour l'exercice clos le 31 mars 2021

OXFAM-QUÉBEC

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers d'Oxfam-Québec	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 17
Annexe - Charges de projets outre-mer et canadiens	18 - 19



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration d'Oxfam-Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Oxfam-Québec (l'« Organisme »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2021;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A. R. L. / S. E. N. C. R. L.**

Montréal, Canada

22 juin 2021

OXFAM-QUÉBEC

État de la situation financière

31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	13 814 152 \$	14 225 124 \$
Placements temporaires (note 7)	–	1 087 109
Débiteurs (note 8)	408 999	3 156 524
Frais payés d'avance	38 570	67 158
Charges de projets payées d'avance	5 413 345	1 771 579
	19 675 066	20 307 494
Immobilisations corporelles (note 9)	1 260 086	1 343 321
Actifs incorporels (note 10)	28 504	48 328
	20 963 656 \$	21 699 143 \$

Passif et actif net

Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	1 759 851 \$	3 278 538 \$
Apports reportés liés à la réalisation de projets (note 13)	14 848 651	14 000 508
	16 608 502	17 279 046
Actif net		
Investi en immobilisations	1 288 590	1 391 649
Affecté à titre de réserve pour éventualités (note 5)	900 000	900 000
Affecté à titre de réserve stratégique (note 5)	1 486 643	1 524 778
Non affecté	679 921	603 670
	4 355 154	4 420 097
Engagements (note 16)		
	20 963 656 \$	21 699 143 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,


_____, administrateur


_____, administrateur

OXFAM-QUÉBEC

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

			2021	2020
	Résultats d'opération	Réserve stratégique	Total	Total
Produits				
Apports				
Apports - projets outre-mer et canadiens (note 2)				
Affaires mondiales Canada (AMC) - partenariat, bilatéral et aide humanitaire	16 129 989 \$	– \$	16 129 989 \$	21 867 613 \$
Autres bailleurs de fonds	1 998 187		1 998 187	1 173 852
Autres apports				
Campagnes de financement (note 3)	3 550 073	81 585	3 631 658	3 858 631
	21 678 249	81 585	21 759 834	26 900 096
Autres apports				
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	347 800	–	347 800	1 840 200
Loyer et recouvrement des frais d'exploitation	235 450	–	235 450	225 378
Produits nets de placements	31 864	–	31 864	67 441
Autres produits (note 18)	562 354	–	562 354	56 001
	22 855 717	81 585	22 937 302	29 089 116
Charges				
Charges de projets outre-mer et canadiens (annexe)				
Affaires mondiales Canada (AMC) - partenariat, bilatéral et aide humanitaire	14 942 250	–	14 942 250	20 039 657
Autres bailleurs de fonds	2 297 577	–	2 297 577	1 797 192
	17 239 827	–	17 239 827	21 836 849
Autres charges				
Coûts attribués aux programmes	1 706 614	119 720	1 826 334	1 871 098
Direction et services	3 345 519	–	3 345 519	3 211 895
Amortissement des immobilisations corporelles	186 194	29 129	215 323	192 154
Amortissements des actifs incorporels	27 442	–	27 442	40 888
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	347 800	–	347 800	1 840 200
	22 853 396	148 849	23 002 245	28 993 084
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	2 321 \$	(67 264) \$	(64 943) \$	96 032 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OXFAM-QUÉBEC

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

					2021	2020
	Investi en immobilisations	Affecté à titre de réserve pour éventualités	Affecté à titre de réserve stratégique	Non affecté	Total	Total
Solde au début de l'exercice	1 391 649 \$	900 000 \$	1 524 778 \$	603 670 \$	4 420 097 \$	4 324 065 \$
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(242 765) ⁱ⁾	–	(38 135)	215 957	(64 943)	96 032
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	139 706	–	–	(139 706)		–
Solde à la fin de l'exercice	1 288 590 \$	900 000 \$	1 486 643 \$	679 921 \$	4 355 154 \$	4 420 097 \$

ⁱ⁾ Représente l'amortissement des immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OXFAM-QUÉBEC

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Exploitation		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(64 943)\$	96 032 \$
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	215 323	192 154
Amortissement des actifs incorporels	27 442	40 888
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 6)	(1 536 197)	3 511 392
	(1 358 375)	3 840 466
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(132 088)	(214 135)
Acquisition d'actifs incorporels	(7 618)	(18 311)
Augmentation des placements temporaires	–	(22 464)
Diminution des placements temporaires	1 087 109	–
	947 403	(254 910)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(410 972)	3 585 556
Encaisse au début de l'exercice	14 225 124	10 639 568
Encaisse à la fin de l'exercice	13 814 152 \$	14 225 124 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2021

Oxfam-Québec (l'« Organisme ») est constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en tant qu'Organisme sans but lucratif et sans capital-actions. L'Organisme est exempté d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Organisme poursuit les objectifs suivants :

- Oeuvrer en appui aux populations des pays en développement, en soutenant des activités de développement structurées qui visent à établir l'autosuffisance durable des populations partenaires dans le respect de leurs valeurs durables;
- Réaliser des programmes de soutien dans des pays économiquement défavorisés pour des personnes déplacées et réfugiées à la suite de cataclysmes naturels, de conflits armés ou autres;
- Réaliser des programmes de transfert de ressources humaines et matérielles avec des pays économiquement défavorisés, en particulier par l'envoi et le soutien de volontaires internationaux à l'étranger;
- Travailler de concert avec d'autres organismes québécois, canadiens ou étrangers voués au développement et à la coopération internationale;
- Manifester son soutien à l'égard des populations des pays en développement par un travail de sensibilisation et d'éducation du public québécois;
- Solliciter et recueillir des fonds, de même que recevoir et utiliser des subventions et des dons de toutes sortes aux fins susmentionnées.

1. Principales méthodes comptables

a) Base de présentation

Les états financiers de l'Organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les produits et les charges des projets affectant la réserve stratégique sont présentés séparément aux résultats ainsi qu'à l'évolution de l'actif net.

b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Actifs et passifs financiers

i) Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

ii) Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

d) Constatation des produits

i) Apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'Organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Constatation des produits (suite)

ii) Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts et sont constatés en fonction du temps écoulé.

iii) Produits de location

L'Organisme constate ses produits de location selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté à titre de loyers à recevoir à l'état de la situation financière.

e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

f) Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'Organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels amortissables, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

Élément d'actif	Période
Bâtiment	55 ans
Réaménagement des locaux	15 ans
Équipement et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels	2 à 10 ans

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables (suite)

Amortissement (suite)

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de projets à l'étranger sont imputées aux charges de l'exercice au moment de leur acquisition, puisqu'elles ne seront pas rapatriées au siège social à la fin du projet. Ces immobilisations corporelles sont constituées principalement de véhicules, de matériel informatique et de mobilier de bureau.

Réduction de valeur

Lorsque l'Organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

g) Charges de projets payées d'avance

Dans le cadre des programmes d'aide humanitaire, l'Organisme travaille en collaboration avec des partenaires pour certains projets internationaux. Selon les protocoles d'entente, les sommes versées aux partenaires sont initialement comptabilisées à titre de charges de projets payées d'avance. Au moment de la réception des rapports financiers et des pièces justificatives correspondantes, les charges de projets sont comptabilisées à l'état des résultats.

h) Conversion des devises

Les éléments monétaires de l'actif et du passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les charges sont convertis au taux en vigueur à la date des opérations. Tous les gains ou pertes de change sont inclus dans les résultats.

i) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est constituée de la subvention salariale d'urgence au Canada.

L'aide gouvernementale relative est comptabilisée en produit. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la société a respecté les conditions du programme de subvention approuvée.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

2. Informations sur les résultats

	2021	2020
Produits		
Apports - projets outre-mer et canadiens		
AMC - partenariat, bilatéral et aide humanitaire		
Subventions du gouvernement fédéral - AMC		
Programme de coopération volontaire		
2015-2020 - Accès innovation ⁱ⁾	206 395 \$	7 022 225 \$
Programme de coopération volontaire		
2020-2027 - Égalité en action ⁱⁱ⁾	2 736 071	—
Partenariat, bilatéral et aide humanitaire	13 187 523	14 845 388
	<u>16 129 989</u>	<u>21 867 613</u>
Autres bailleurs de fonds		
Subventions du gouvernement provincial ⁱⁱⁱ⁾	489 543	607 171
Apports d'autres organismes sans but lucratif		
et d'autres partenaires	1 508 644	566 681
	<u>1 998 187</u>	<u>1 173 852</u>
Charges		
Perte (gain) de change non réalisé		
Encaisse	90 662 \$	(59 274)\$
Perte (gain) de change réalisée	17 251	(18 636)

ⁱ⁾ Il est entendu qu'Affaires Mondiales Canada (AMC) aide l'Organisme à réaliser le Programme de coopération volontaire 2015-2020 - Accès Innovation dont les activités de démobilisation ont pris fin le 30 juin 2020. Un solde de 2 714 288 \$ inclus dans les débiteurs au 31 mars 2020 a été encaissé au cours de l'exercice 2020-21.

ⁱⁱ⁾ Il est entendu qu'Affaires Mondiales Canada (AMC) aide l'Organisme à réaliser le Programme de coopération volontaire 2020-2027 - Égalité en action. Pour la période du 2 avril 2020 au 31 mars 2027, l'accord a été approuvé le 2 avril 2020 pour un montant de 49 999 999 \$, dont un montant de 3 227 705 \$ a été encaissé au cours de l'exercice 2020-21.

ⁱⁱⁱ⁾ Les subventions du gouvernement provincial incluent un montant de 60 477 \$ (49 675 \$ en 2020) reçu du Secrétariat à la condition féminine pour le projet « Jeunes pour la parité » (note 17).

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

3. Campagnes de financement

	2021	2020
Dons recueillis disponibles		
Dons grevés d'affectations d'origine externe	1 741 287 \$	1 527 568 \$
Dons non affectés	2 930 069	2 881 670
	4 671 356	4 409 238
Dons reportés liés à la réalisation de projets (note 13)	(1 039 698)	(550 607)
Dons constatés à titre de produits ⁱ⁾	3 631 658 \$	3 858 631 \$

ⁱ⁾ Les dons constatés à titre de produits incluent un montant de 7 643 \$ (3 974 \$ en 2020) relatif au programme « Jeunes pour la parité » (note 17)

Les produits de campagnes de financement comprennent un montant de 194 996 \$ de promesses de dons à recevoir (250 000 \$ en 2020).

4. Contributions sous forme de services rendus par des volontaires

Les contributions sous forme de services rendus représentent la valeur du travail des coopérateurs volontaires internationaux.

La contribution est établie selon un taux prédéterminé par l'AMC. Le montant établi est de 200 \$/jour/personne. Le nombre de coopérateurs volontaires, exprimé en personnes-années, est de 7,49 en 2021 (42,17 en 2020).

5. Affectation d'origine interne

a) Réserve pour éventualité

Le conseil d'administration vise à procurer à Oxfam-Québec des réserves financières afin de faire face à des événements non prévisibles et d'assurer à l'Organisme la poursuite de ses opérations durant une période minimale de trois mois. Toute demande d'utilisation de ces fonds doit respecter les critères établis et doit être approuvée par le conseil d'administration.

b) Réserve stratégique

L'Organisme s'est créé une réserve stratégique dédiée à des investissements stratégiques pour permettre d'accroître son autonomie financière, assurer un rendement sur les investissements et faire rayonner les valeurs de l'Organisme.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

5. Affectation d'origine interne (suite)

b) Réserve stratégique (suite)

Toute demande d'investissement stratégique doit être approuvée par le conseil d'administration et doit respecter les objectifs établis par la politique de gestion des investissements stratégiques. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Organisme a autorisé des investissements de 119 720 \$ provenant de la réserve stratégique (93 769 \$ en 2020).

6. Informations sur les flux de trésorerie

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2021	2020
Débiteurs	2 747 525 \$	(2 588 597)\$
Frais payés d'avance	28 588	198 801
Charges de projets payées d'avance	(3 641 766)	911 985
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(1 518 687)	15 425
Apports reportés liés à la réalisation de projets	848 143	4 973 778
	(1 536 197)\$	3 511 392 \$

7. Placements temporaires

Les placements temporaires au 31 mars 2020 étaient composés de dépôts à terme portant intérêt à 2,11 %, échéant en février 2021.

8. Débiteurs

	2021	2020
Promesses de dons à recevoir	194 996 \$	250 000 \$
Taxes à la consommation à recevoir	34 330	37 404
Autres	179 673	154 832
Compte à recevoir de l'AMC (note 2 ¹⁾)	–	2 714 288
	408 999 \$	3 156 524 \$

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

9. Immobilisations

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	214 312 \$	– \$	214 312 \$	214 312 \$
Bâtiment	971 133	479 756	491 377	506 267
Réaménagement des locaux	811 480	656 578	154 902	198 381
Équipement et mobilier de bureau	250 541	125 732	124 809	142 827
Matériel informatique	528 163	253 477	274 686	281 534
	2 775 629 \$	1 515 543 \$	1 260 086 \$	1 343 321 \$

10. Actifs incorporels

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Actifs incorporels amortissables				
Logiciels	140 377 \$	111 873 \$	28 504 \$	48 328 \$

11. Marge de crédit

L'Organisme bénéficie d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 2 600 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse Desjardins du réseau municipal (2,45 % au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020). La marge de crédit n'est pas utilisée au 31 mars 2021 ni au 31 mars 2020. L'entente vient à échéance le 30 septembre 2021.

Une hypothèque de 2 600 000 \$ grevant l'immeuble appartenant à l'Organisme situé au 2320-2340, rue Notre-Dame Ouest, à Montréal, les loyers qu'il produit ainsi que les indemnités d'assurance couvrant les loyers est affectée à la garantie de la marge de crédit.

12. Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement

Les créiteurs et charges à payer comprennent un montant de 31 136 \$ (30 581 \$ en 2020) au titre de sommes à remettre à l'État englobant les cotisations salariales.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

13. Apports reportés liés à la réalisation de projets

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des projets spécifiques et serviront à couvrir les charges afférentes du prochain exercice. Les variations survenues au cours de l'exercice dans le solde apports reportés sont les suivantes :

					2021	2020
	Bailleurs de fonds		Campagnes de			
	AMC	Autres	Total	financement ⁱ⁾	Total	Total
Solde au début - financement destiné à couvrir les charges de projets	12 750 425 \$	699 476 \$	13 449 901 \$	550 607 \$	14 000 508 \$	9 026 730 \$
Solde au début - sommes à recevoir des bailleurs de fonds	56 610 981	1 950 637	58 561 618	–	58 561 618	59 209 493
Solde au début - apports reportés bruts destinés à couvrir les charges de projets	69 361 406	2 650 113	72 011 519	550 607	72 562 126	68 236 223
Montants octroyés pour des projets entamés durant l'exercice	90 833 771	1 128 895	91 962 666	4 120 749	96 083 415	31 225 999
	160 195 177	3 779 008	163 974 185	4 671 356	168 645 541	99 462 222
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(16 129 989)	(1 998 187)	(18 128 176)	(3 631 658)	(21 759 834)	(26 900 096)
Apports reportés bruts destinés à couvrir les charges de projets - solde à la fin ⁱⁱ⁾	144 065 188	1 780 821	145 846 009	1 039 698	146 885 707	72 562 126
Sommes à recevoir des bailleurs de fonds - solde à la fin	(130 488 050)	(1 549 006)	(132 037 056)	–	(132 037 056)	(58 561 618)
Solde à la fin - financement destiné à couvrir les charges de projets	13 577 138 \$	231 815 \$	13 808 953 \$	1 039 698 \$	14 848 651 \$	14 000 508 \$

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

13. Apports reportés liés à la réalisation de projets (suite)

- i) Campagnes de financement liées à la réalisation de projets, dont les dons sont grevés d'affectations d'origine externe.
- ii) L'Organisme s'est engagé, en vertu d'accords de contribution, à réaliser des projets spécifiques d'ici 2027.

14. Avantages sociaux futurs

Les employés de l'Organisme bénéficient d'un régime d'épargne collectif avec Desjardins. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées. Le montant des cotisations versées par l'employeur pour l'exercice est de 191 863 \$ (191 144 \$ en 2020).

15. Risques financiers

a) Risque de crédit

L'Organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'Organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Organisme. L'Organisme évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

b) Risque de marché

Les instruments financiers de l'Organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Risque de change

L'Organisme réalise plusieurs de ses transactions en devises et est donc exposé aux variations des devises.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

15. Risques financiers (suite)

b) Risque de marché (suite)

Risque de change (suite)

Aux 31 mars 2021 et 2020, l'Organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse libellée dans les devises suivantes :

	2021	2020
Dollar américain	231 196 \$	511 842 \$
Franc CFA	564 903	656 107
Euro	—	80 445
Autres devises	51 535	54 482

L'Organisme conclut des contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ce risque.

Risque de taux d'intérêt

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

La marge de crédit porte intérêt à taux variable et expose donc l'Organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. L'Organisme prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

Au cours de l'exercice financier, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition aux risques de l'Organisme.

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

16. Engagements

L'Organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location échéant jusqu'en mars 2024, à verser une somme de 30 885 \$ pour de l'équipement de bureau. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices sont comme suit :

2022	11 218 \$
2023	11 218
2024	8 449

17. Programme « Jeunes pour la parité »

	2021	2020
Produits		
Apports - projets outre-mer et canadiens		
Autres bailleurs de fonds		
Subventions du gouvernement provincial		
Secrétariat à la condition féminine (note 2)	60 477 \$	49 675 \$
Autres apports		
Campagne de financement (note 3)	7 643	3 974
	<u>68 120</u>	<u>53 649</u>
Charges (annexe ¹⁾)		
Salaires et avantages sociaux	27 469	21 988
Honoraires	19 285	13 657
Déplacement et hébergement	5 429	11 176
Communications	3 058	1 950
Production de matériel	8 041	904
Frais de gestion	4 838	3 974
	<u>68 120</u>	<u>53 649</u>
Excédent des produits par rapport aux charges du projet	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

OXFAM-QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021

18. Pandémie de la COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie. Depuis, la situation est en constante évolution et la société est à l'affût des développements entourant la pandémie et elle se conforme aux différentes mesures d'intervention gouvernementales mises en place. Ces différentes mesures ont eu, et ont toujours, d'importantes répercussions sur l'économie nationale, provinciale et locale.

L'Organisme a également bénéficié du programme de subvention salariale d'urgence du Canada. Le montant total de la subvention salariale comptabilisé à titre de produit au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 en vertu de ce programme s'élève à 551 983 \$.

OXFAM-QUÉBEC

Annexe - Charges de projets outre-mer et canadiens

Exercice clos le 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

						2021	2020
	AMC			Autres bailleurs - aide humanitaire	Autres bailleurs - autres projets	Total	Total
	Programme - envoi de volontaires	Aide humanitaire	Autres projets				
Amérique latine et Caraïbes							
Bolivie	74 225 \$	– \$	872 094 \$	45 455 \$	– \$	991 774 \$	750 275 \$
Colombie	562	–	441 768	700	–	443 030	409 328
El Salvador	52 256	–	–	–	–	52 256	–
Haïti	31 574	–	615 608	–	–	647 182	666 665
Honduras	(8 604)	–	456 939	–	–	448 335	491 066
Pérou	121 680	–	–	–	35 508	157 188	478 801
Vénézuéla	–	–	41 929	–	–	41 929	–
	271 693	–	2 428 338	46 155	35 508	2 781 694	2 796 135
Afrique et Moyen-Orient							
Bénin	303 855	–	386 988	205 804	1 222 382	2 119 029	1 733 068
Burkina Faso	101 839	–	504 344	–	11 397	617 580	607 068
Congo	(144)	–	744 464	–	–	744 320	3 514 946
Ghana	56 757	–	482 305	–	–	539 062	14 466
Irak	–	1 980 770	1 077 982	–	–	3 058 752	1 974 710
Jordanie	6 549	–	–	–	–	6 549	176 483
Liban	–	922 203	–	–	–	922 203	1 523 471
Mali	–	–	–	–	–	–	1 426 059
Malawi	–	–	–	–	–	–	212 032
Maroc	–	–	255 267	–	–	255 267	85 000
Mozambique	–	–	–	85 781	–	85 781	–
Niger	–	–	–	–	123 984	123 984	87 996
Nigeria	–	–	2 689 019	–	–	2 689 019	1 935 021
Palestine	72 160	–	–	–	34 314	106 474	464 172
Sénégal	89 565	–	–	–	–	89 565	–
Somalie	–	–	–	47 025	–	47 025	–
Syrie	–	627 029	–	28 825	–	655 854	2 437 110
Tunisie	–	–	245 837	–	–	245 837	94 797
Yémen	–	–	–	50 211	–	50 211	–
	630 581	3 530 002	6 386 206	417 646	1 392 077	12 356 512	16 286 399

OXFAM-QUÉBEC

Annexe - Charges de projets outre-mer et canadiens (suite)

Exercice clos le 31 mars 2021, avec informations comparatives de 2020

						2021	2020
	AMC			Autres bailleurs - aide humanitaire	Autres bailleurs - autres projets	Total	Total
	Programme - envoi de volontaires	Aide humanitaire	Autres projets				
Asie							
Indonésie	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	133 100 \$
Myanmar	–	–	–	–	–	–	59 259
	–	–	–	–	–	–	192 359
Canada							
Activités d'engagement du public	229 234	–	–	–	–	229 234	717 631
Dépenses canadiennes du programme de coopération volontaire	1 466 197	–	–	–	–	1 466 197	1 564 955
Stages et projets jeunes	–	–	–	–	338 070	338 070	225 721
Autres projets i)	–	–	–	–	68 120	68 120	53 649
	1 695 431	–	–	–	406 190	2 101 621	2 561 956
	2 597 705 \$	3 530 002 \$	8 814 544 \$	463 801 \$	1 833 775 \$	17 239 827 \$	21 836 849 \$

i) Les charges incluent un montant de 63 282 \$ (53 649 \$ en 2020) relatif au programme « Jeunes pour la parité » (note 17).